



HAL
open science

Migrations environnementales et déplacés climatiques : quelle prise en charge par les médias d'information en continu ? L'exemple de BFM TV.

Raphaëlle Vimbert

► To cite this version:

Raphaëlle Vimbert. Migrations environnementales et déplacés climatiques : quelle prise en charge par les médias d'information en continu ? L'exemple de BFM TV.. CNRIUT 2023 Saint Pierre - La Réunion, IUT de Saint Pierre, Jun 2023, Saint Pierre (La Réunion), La Réunion. hal-04326692

HAL Id: hal-04326692

<https://hal.science/hal-04326692>

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Migrations environnementales et déplacés climatiques : quelle prise en charge par les médias d'information en continu ? L'exemple de BFM TV.

Présentation lors de la Conférence Nationale sur la Recherche en IUT

Raphaëlle Vimbert¹

Sous la direction de Brigitte Sebbah² et Franck Bousquet³

raphaelle.vimbert@iut-tlse3.fr brigitte.sebbah@iut-tlse3.fr franck.bousquet@iut-tlse3.fr

¹ IUT Paul Sabatier, Université Toulouse 3, Campus d'Auch

Doctorante rattachée au Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS)

^{2,3} Université et IUT Paul Sabatier, Toulouse 3

Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS)

Thèmes – *Communication - Environnement – SHS - Droit*

Résumé – *Ce travail de doctorat en Science de l'Information et de la Communication propose d'étudier la manière dont une chaîne d'information en continu, BFM TV, prend en charge les actualités liées aux migrations environnementales, dans un contexte de politique internationale qui leur confère une place de premier ordre. En 2018, un rapport de la Banque mondiale estimait à 143 millions le nombre de personnes qui pourraient être forcées, par le dérèglement climatique, à se déplacer d'ici 2050 à l'intérieur de leur pays, impactant les orientations et flux migratoires en Europe et dans le monde. La multi-causalité des déplacements de population complique néanmoins les estimations de la migration environnementale et les chiffres de l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) varient entre 25 millions et un milliard de migrants environnementaux d'ici trente ans, en fonction des méthodes de calculs. Quoiqu'il en soit, cette thématique environnementale est plus que jamais d'actualité et représente un enjeu majeur contemporain. Pourtant, il reste abordé à la marge par les chaînes d'information en continu telles que BFM TV, qui semble privilégier d'autres sujets dans leur ligne éditoriale, scrutant les résultats d'audience sous la pression des annonceurs.*

Mots-Clés – *Migrations, environnement, information télévisée en continu, dérèglement climatique.*

Attention, toute communication ne doit pas excéder trois pages, incluant la présente page de garde.

1 Contextualisation

Ce travail de recherche propose d'étudier la question des migrations dites environnementales sous le prisme des médias d'informations télévisées en continu, en prenant l'exemple de BFM TV.

Les migrations environnementales recourent un spectre de situations extrêmement large, désignant à la fois les migrations provoquées par une catastrophe naturelle, géologique comme un tremblement de terre ou hydroclimatique (typhons, sécheresses), mais aussi les déplacements dus à des processus à évolution lente comme l'élévation du niveau de la mer et la dégradation des terres.

Première chaîne d'information en termes d'audience, BFM se définit comme « La première sur l'info », c'est-à-dire le média télévisé le plus à même de traiter de l'actualité de façon quasi simultanée avec l'évènement en cours, offrant également la possibilité à ses téléspectateurs d'accéder à « un état du monde et de la France », à n'importe quelle heure de la journée. Le choix de ce média a été motivé par les résultats d'audimat, la chaîne s'étant progressivement imposée, creusant depuis 2008 l'écart avec sa principale concurrente CNews (anciennement I>Télé).

Comment la première chaîne d'information en continu traite-t-elle des phénomènes migratoires liés au dérèglement climatique ? Priorité en termes de politique internationale si l'on reprend les propos du Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres à la Conférence de Marrakech en 2018, la migration environnementale concernait 26 millions de personnes en 2019, dont 22 millions qui auraient été obligés de se déplacer suite à des inondations ou des cyclones.

En termes de méthodologie, deux temps forts organisent cette recherche, avec dans un premier temps une analyse discursive des émissions, journaux télévisés et programmes de la chaîne entre 2011 et 2021. Il s'agit de collecter, sélectionner et trier les différents sujets diffusés qui traitent plus ou moins directement de la migration environnementale afin d'obtenir une première série de résultats relatifs à la quantification et aux angles retenus concernant la médiatisation de ces phénomènes migratoires. Cette analyse discursive sera ensuite complétée par une série d'entretiens et enquêtes qualitatives, à réaliser auprès des journalistes et responsables d'édition afin d'obtenir des résultats relatifs aux pratiques et aux représentations du corps professionnel.

2 Une définition qui interroge les méthodes de quantification et le droit international

Une des principales difficultés à laquelle se heurte le début de ce travail de recherche relève du problème de la

quantification des phénomènes migratoires. L'absence de normes en matière de collecte des données rend difficile la quantification : il existe des données quantitatives sur les déplacements de population relatifs aux aléas climatiques à l'intérieur d'un pays et, dans une moindre mesure, entre pays transfrontaliers.

En revanche, en ce qui concerne les migrations résultant de phénomènes environnementaux à évolution lente, tels que la sécheresse ou l'élévation du niveau de la mer, la plupart des données existantes restent qualitatives et fondées sur des études de cas, avec peu d'études comparatives.

De cette difficulté liée à la quantification, dépend en partie celle du statut et des dispositifs d'aide aux populations.

Les changements environnementaux et climatiques interrogent le statut et les instruments juridiques, par-delà des frontières, qui devraient accompagner et encadrer ces phénomènes. En France, les chercheurs mettent en avant l'inadaptation des protections juridiques existantes et un débat est en cours, concernant l'opportunité d'instruments juridiques nouveaux.

La question du statut juridique interroge également les termes et les définitions appropriées pour désigner les populations confrontées aux dégradations de l'environnement. En 2005, le colloque de Limoges [1] mettait en évidence la nécessité d'un statut international pour les « réfugiés écologiques ». Trois ans plus tard, un groupe d'universitaires de Limoges rédigeaient un projet de Convention sur le statut international des « déplacés environnementaux ». La plupart des médias utilisent quant à eux le terme de « réfugié », qui serait selon François Gemenne [2] un abus de langage. Du point de vue juridique, un réfugié est une personne qui a franchi une frontière. Or, les migrations pour cause climatique concernent essentiellement des migrations internes. De plus, le terme de « réfugié » renvoie à la définition de la Convention de Genève des réfugiés politiques, qui ne mentionne pas de cause environnementale de déplacement, faisant référence à la notion de persécution manifestement inadaptée au cas des déplacements environnementaux. Christel Cournil [3] rappelle que « *le HCR s'est clairement positionné sur l'utilisation erronée des expressions de réfugiés climatiques ou environnementaux qui, selon lui, conduit à une confusion grave avec le droit international existant* ».

3 Information télévisée et « évènement médiatique »

Si le sujet mobilise les spécialistes du droit international et les dirigeants des grandes organisations internationales, la thématique des déplacés environnementaux semble rester sous les radars médiatiques.

Suite à une première phase d'observation des

programmes de la chaîne grâce aux outils de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), il ressort que les « déplacés environnementaux » ne font l'objet que d'un traitement médiatique ponctuel, sous le prisme de l'évènement des catastrophes naturelles.

Dans les journaux télévisés des chaînes d'information en continu, il semblerait que les migrations sont abordées suite à la naissance d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle par exemple, où de nouveaux noms de personnes, de lieux apparaissent.

On peut s'interroger sur les motivations qui précèdent l'exercice journalistique : à partir de quel moment un journaliste estime-t-il qu'il est important d'en parler ? Faisant référence aux travaux de recherche de Brigitte Sebbah [4], cette interrogation renvoie à la notion d'évènement. À partir de quel moment une « info » fait évènement et ne le fait plus ? Lorsque l'aspect nouveauté, originalité est épuisé ? Lorsqu'une nouvelle actualité « chasse » la précédente ?

En 2015, la photographie d'Aylan Kurdi, trois ans, mort sur une plage de Turquie, avait « choqué l'Europe », provoquant une « déferlante médiatique ». La famille du petit garçon avait fui la Syrie, pays confronté aux exactions du groupe Etat islamique et frappé par une intense sécheresse entre 2006 et 2010. Certaines théories ont fait le lien entre la sécheresse, l'exode rural et la guerre, pointant du doigt le rôle du climat au même titre que les facteurs politiques et socio-économiques.

À l'époque, toutes les chaînes d'information se sont emparées du sujet. Manuel Valls, alors Premier ministre, tweeta son émotion, de nombreux élus se joignant à lui. En une semaine, la part des Français se disant favorables à l'accueil de réfugiés syriens passe selon les sondages de 44 à 54%. Les artistes se mobilisent et cosignent une tribune appelant à venir en aide aux réfugiés.

Deux mois plus tard, les attentats du 13 novembre 2015 rabattent les cartes, l'Union européenne et la Turquie passant un accord pour stopper les vagues de réfugiés syriens vers la Grèce, au grand damne des milieux humanitaires et associatifs. En 2021, ce sont plus de 2000 migrants qui meurent en mer Méditerranée. À l'autre extrémité de la France, des centaines de migrants tentent de traverser la Manche quotidiennement, au péril de leur vie.

D'après les premiers résultats de l'observation et de l'analyse des programmes, il n'est jamais question dans les journaux de BFM TV des raisons et des causes qui ont poussé ces personnes à migrer.

Pour François Gemme [4], spécialiste des migrations environnementales, « le motif environnemental n'est pas pris en compte et la différence entre migration économique et politique est artificielle. [...] la « crise des réfugiés » fait ressurgir la dichotomie, qu'on pensait avoir dépassée, entre migration politique et migration

économique. Notamment avec l'accord entre l'Union européenne et la Turquie au sujet des réfugiés, qui repose sur une logique de tri entre réfugiés politiques et migrants économiques. La réalité des migrations est infiniment plus complexe. »

Comment s'organise la production et la hiérarchisation de l'information sur BFM TV ? Pourquoi n'est-il jamais question des raisons et des origines des migrations ? Quels mécanismes sont à l'œuvre au sein de la chaîne d'information en continu ? La nature et la complexité des processus migratoires seraient-elles en cause ou bien s'agit-il d'un problème de représentation ou d'engagement de la part des journalistes et chefs d'édition ? Est-ce une pression de la chaîne et des annonceurs ou une volonté assumée des responsables d'édition de suivre les actualités « qui font évènement », au détriment de celles, plus complexes, qui se montrent moins ?

4 Conclusions

L'objet de cette recherche consiste donc à interroger les processus migratoires environnementaux et les pratiques journalistiques des chaînes d'information en continu, en prenant l'exemple de BFM TV. Il s'agira de questionner à la fois les conditions de production des informations et les représentations du corps professionnel. « Parce qu'elles sont plus soumises aux contraintes économiques et temporelles que les grandes chaînes généralistes, les télévisions d'information en continu doivent produire des news avec peu de moyens matériels et humains », expliquent Dominique Marchetti et Olivier Baisnée [5]. Le modèle économique des rédactions télévisuelles en continu, « premières sur l'info » permet-il de garantir une couverture médiatique pertinente des phénomènes migratoires, en adéquation avec les enjeux socio-économiques contemporains ? L'idéal professionnel étant de « faire coïncider l'action, l'énonciation et la diffusion », que cela signifie-t-il en termes de conception et de représentation d'une « bonne » information ?

Références

[1] BETAILLE J., 2010, Des « réfugiés écologiques » à la protection des « déplacés environnementaux », éléments du débat juridique en France, *Hommes et migrations*, n°1284, p.144 à 155.

[2] GEMENNE F., 2022, *On a tous un ami noir : pour en finir avec les polémiques stériles sur les migrations*, Paris, Fayard/Pluriel, p. 203.

[3] COURNIL C., 2011, *The Question of the Protection of Environmental Refugees within the Light of International Law, Migration and Climate Change*, UNESCO, Cambridge University Press.

[4] SEBBAH B., (2017). L'évènement politique en ligne. *Sciences de la société*, (102), 3-15.

[5] MARCHETTI D., BAISNEE O., L'économie de l'information en continu, *Réseaux*, 2002/4, n°114, p. 181 à 214.